



FICHE CONSEIL



Mes premiers pas dans mon quartier

Environnement

Il est important de connaître son environnement immédiat.

Par ex. : Établissement scolaire, place piétonne, entrée/sortie de métro, siège d'une entreprise, etc.

Avec ce type d'information vous pourrez déjà avoir connaissance du type de population que vous pouvez rencontrer tous les jours.

Prises de contact

Police, commerçants, gardien d'immeuble, voisinage immédiat...

Lier connaissance avec **son voisinage** permet de créer des réseaux d'aide et de soutien.

Police

Connaître les coordonnées directes de son commissariat local, avoir la ligne directe de la BAC et la MPC (en mémoire sur votre téléphone portable et le fixe de l'hôtel).

Communiquer toute difficultés rencontrées aux îlotiers et MPC.

Urgence = 17

Autres cas = Commissariat local / BAC

Syndic d'immeuble

Avoir les coordonnées du syndic de l'immeuble en cas de problème (fuite d'eau, incendie, parties communes encombrées, etc.).

Structure de l'hôtel

Vérifier les entrées/sorties de l'hôtel.

Installer un détecteur d'ouverture pour les sorties de secours (visuel et sonore en lien direct avec la réception).

Télésurveillance avec alarme.

Instaurer un code de bonne arrivée avec un centre de télésurveillance.

Ne posez pas d'affiches publicitaires ou de film opaque sur votre vitrine (hauteur maxi 120 cm), pour garder une sécurisation passive de l'extérieur.

Vestiaire du personnel

Munir la porte principale du vestiaire d'une serrure à code (évite les pertes de clés et permet un changement rapide du code si nécessaire)

Recommander la pose de cadenas personnel par les employés.

Transport de fonds à la banque

Par une entreprise spécialisée si le montant total dépasse les 30 000 €.

Avoir un trombinoscope des transporteurs avec nom, prénom et signature.

Soi-même, mais jamais seul et en variant horaires et trajets (sacoche factice, argent dans une poche interne).

Informez les employés des mesures de sécurité à prendre en considération.

Verrouiller les produits sensibles et onéreux sous clés (dont seul le responsable peut autoriser l'accès).

Dégager les issues de secours de tout encombrement.

Rappeler la législation sur la vente d'alcool aux mineurs.

Lors des relèves d'équipes montantes et descendantes la transmission d'informations pertinentes.

Veillez à bien mettre à jour les coordonnées de vos employés et des personnes à contacter (de leur entourage) en cas d'urgence.

Retrouvez toutes les informations nécessaires à une bonne installation sur le site de prévention de la Préfecture de Police dédié aux professionnels :

www.cespplussur.fr

